

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Carmignac Euro-Entrepreneurs

Part A EUR Acc (ISIN: FR0010149112)

**Carmignac Gestion est la société de gestion de cet OPCVM.  
La gestion est déléguée à Carmignac Gestion Luxembourg (Groupe Carmignac)**

## Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 5 ans grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire.
- L'indicateur de référence est l'indice STOXX Small 200 NR. Ce fond est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du Compartiment est totalement indépendant de l'indicateur dont les différentes composantes ne sont pas nécessairement représentatives des actifs dans lesquels le compartiment investit. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.
- Le fonds est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions de petites et moyennes capitalisations des pays de l'Union Européenne, de l'Islande ou la Norvège, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, secteur d'activité ou type de valeurs. Il est exposé sur les marchés actions et de change des pays non éligibles au PEA dans la limite respective de 25% de son actif net. La part investie dans des actions des pays émergents n'excèdera pas 10% de l'actif du fonds. Ces investissements ont pour objectif la recherche d'opportunités dans des zones où la croissance économique est forte. L'actif peut également comporter des actifs obligataires, des titres de créances ou instruments du marché monétaire et des obligations à taux variables. Les produits de taux sont utilisés dans la limite de 25% de l'actif, à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur l'évolution des actions.
- L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration.
- La décision d'acquiescer, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.

- Le gérant pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés.

### Autres informations :

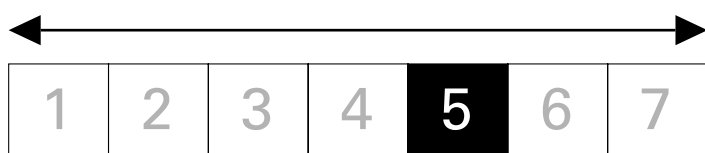
- Le fonds utilise des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices) : devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10% de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 20% de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (dont de performance) et les CFD (contract for difference), sur un ou plusieurs sous-jacents. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplé à la limite de VaR du fonds, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence.
- Le fonds peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.
- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.
- Cette part est une part de capitalisation.

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible      Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce fonds est classé en catégorie 5 en raison de l'exposition aux marchés actions.
- Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

## Frais

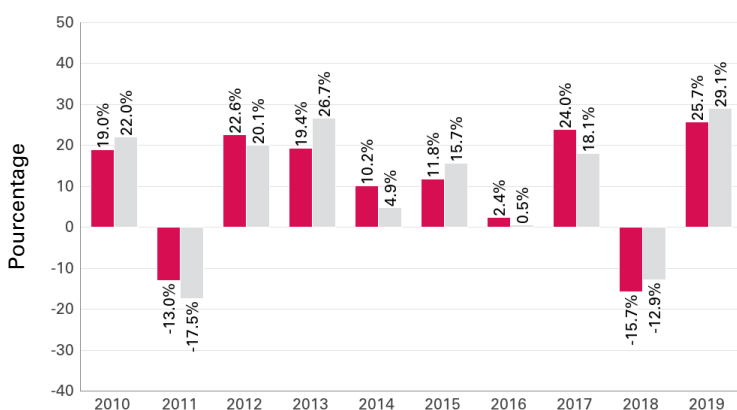
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	4.00%
<b>Frais de sortie</b>	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	2.25%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	
20.00% de la surperformance lorsque la performance est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence depuis le début de l'année. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0.05%	

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

Les **frais courants** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2019. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective). Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

## Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cette part a été créée en 1998.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.
- Jusqu'au 31/12/2012, les indices «actions» des indicateurs de référence étaient calculés hors dividendes. Depuis le 01/01/2013, ils sont calculés dividendes nets réinvestis et leurs performances sont présentées selon la méthode du chaînage.
- La gestion de ce fonds n'est pas indiciaire, l'indice présenté est un indicateur de référence.

■ Performance de l'OPCVM  
■ Performance de l'indicateur de référence : STOX Small 200 NR

## Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est BNP Paribas Securities Services.
- Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)).
- La VL est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com). Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.